



FORMATION RTAA DOM

CAUE de La Réunion

12, Rue Monseigneur de Beaumont Saint-Denis

Dans le cadre de la formation professionnelle le CAUE organise une formation sur la RTAA Dom dont la révision est applicable depuis le 1er juillet 2016. Deux formules au choix : d'une demi journée d'information ou de 2,5 jours de formation.

Formateurs : Néjia Ferjani et Aurélie Lenoir (IMAGEEN)

PROGRAMME

Les objectifs :

- Connaître la réglementation thermique, aération, acoustique
- Avoir un retour d'expérience sur la mise en place de cette réglementation
- Connaître les évolutions de la réglementation avec l'application des textes parus le 13 janvier 2016
- Appliquer la réglementation sur des cas concrets

Vendredi 14 octobre 2016

Introduction de la formation RTAA Dom

08h00 : Accueil

- 08h30 -12h00 :**
- Historique de la mise en place de cette réglementation
 - Présentation de la RTAA Dom
 - Retour des contrôles réalisés par la DEAL (Sophie Le Garrec)

Mardi 18 octobre 2016

Ventilation naturelle, aération, protection solaire des parois

08h00 : Accueil

- 08h30 -12h00 :**
- Ventilation naturelle : porosité des pièces principales, équilibre des façades, balayage des pièces principales, ouvertures intérieures
 - Mise en application sur des cas concrets

12h00 : Pause déjeuner

- 13h30-17h00 :**
- Aération des pièces de service
 - Protection solaire des parois : définition de la résistance thermique et du facteur solaire, calculs de facteur solaire et solutions de protections solaires des parois
 - Mise en application sur des cas concrets

Mercredi 19 octobre 2016

Protection solaire des baies, eau chaude sanitaire, acoustique

08h00 : Accueil

- 08h30 -12h00 :**
- Protection solaire des baies : définition du facteur solaire des baies, tableaux et outil de calcul du coefficient d'ombrage
 - Eau chaude sanitaire : règles de dimensionnement
 - Mise en application sur des cas concrets

12h00 : Pause déjeuner

- 13h30-17h00 :**
- Acoustique vis-à-vis des bruits intérieurs : exigences d'isolement des parois, exigences sur les baies des pièces principales, exigences sur les bruits d'équipements, exigences sur les réseaux d'évacuation des eaux
 - Acoustique vis-à-vis des bruits extérieurs : exigences d'isolement des façades
 - Mise en application sur des cas concrets



FORMATION RTAA DOM

CAUE de la Réunion - 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au CAUE au plus tard le 11 octobre 2016

12 rue Mgr de Beaumont – BP 868 – 97477 Saint-Denis Cedex
ou par fax au 0262 21 37 52

Renseignements : Secrétariat du Caue 0262 21 60 86 / courrier@caue974.com

Nom :

Prénom :

Profession :

Raison sociale ou organisme :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Formule 1:

Je souhaite participer uniquement à la matinée d'introduction et d'information
le **vendredi 14 octobre**.

Je joins un chèque de 50 € en confirmation de mon inscription.

Formule 2 (16 participants) :

Je souhaite participer à la formation complète de 2,5 jours :

matinée du vendredi 14, journées du mardi 18 et du mercredi 19 octobre.

Je joins un chèque de 360 € en confirmation de mon inscription.

(La restauration est dans ce cadre précis prévue sur place et incluse dans le coût)

Nous attirons votre attention sur le fait que la formule n°2 peut accueillir 16 participants. La formule n° 1 pourra accueillir une cinquantaine de participants. La confirmation de l'inscription sera prise en compte à réception du chèque ou du document de prise en charge de votre organisme de formation. Les annulations à moins de 72 heures avant la formation ne pourront être remboursées.

Date :

Signature